

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I. SA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise AVENUE JEAN ERIC BOUSCH 57600 FORBACH Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET * 3 8 9 4 8 6 7 5 4 0 0 2 8 3 Néant *

				Exercice N clos le,					N - 1										
				3	1	1	2	2	0	0	9	3	1	1	2	2	0	0	8
				Brut		Amortissements, provisions		Net		Net									
				1		2		3		4									
Capital souscrit non appelé (I)		AA																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB																	
	Frais de développement *	CX																	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	270250		252872			17378										7488	
	Fonds commercial (1)	AH	2535468		37568			2497899										2497899	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ																	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL																	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN																	
	Constructions	AP																	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR																	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1654321		1133611			520710										697160	
	Immobilisations en cours	AV																	
	Avances et acomptes	AX																	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS																	
	Autres participations	CU	21184990					21184990										18296966	
	Créances rattachées à des participations	BB																	
	Autres titres immobilisés	BD	30500					30500										30500	
Prêts	BF	16150					16150											9307	
Autres immobilisations financières *	BH	136898					136898											133726	
TOTAL (II)		BJ	25828578		1424051			24404527										21673046	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL																
		En cours de production de biens	BN																
		En cours de production de services	BP																
		Produits intermédiaires et finis	BR																
		Marchandises	BT																
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV																1500	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8369630		36492			8333139										17680067
		Autres créances (3)	BZ	4193030					4193030										5654512
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB																
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD																
Disponibilités		CF	3279293					3279293										4912628	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	171166					171166										131191	
	TOTAL (III)	CJ	16013120		36492			15976628										28379898	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	67009					67009										67482	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	41908706		1460543			40448164										50120426	
Rechts : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				(3) Part à plus d'un an :		CR									
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :				Créances :											

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright © cegi (2010)

Désignation de l'entreprise D.L.S.I. SANéant *

		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5082980))	DA	5082980	5026000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	3889946	3889946
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	502600	502600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)	DF		56980
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG	2697975	917787
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1767092	3036680
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	222657	115042
	TOTAL (I)	DL	14163250	13545035
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	67009	67482
	Provisions pour charges	DQ	56218	54487
	TOTAL (III)	DR	123227	121969
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10857558	16301602
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)	DV	6833062	7196471
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	487202	1026844
	Dettes fiscales et sociales	DY	7936383	11884994
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	46512	43510
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	26160717	36453422	
(V)	Écarts de conversion passif *	ED	969	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	40448164	50120426	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	26160717	36453412	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5722420	11812793	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : D.L.S.I. SA Néant

		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	580189	FB	FC	580189	539677	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	35689912	FH	2360164	FI	38050076	55768699
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	36270100	FK	2360164	FL	38630265	56308376
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	1789173	2365226	
	Autres produits (1) (11)				FQ	11846	23504	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	40431284	58697106
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	542628	483572	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3521973	4499805	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1326495	1866117	
	Salaires et traitements *				FY	27110170	38536478	
	Charges sociales (10)				FZ	8476515	11469649	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	229206	216199
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	7765	23350
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	1731		
	Autres charges (12)				GE	98599	320011	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	41315082	57415180	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(883798)	1281926	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2679776	2496271	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	12492	22231	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	67482	50000	
	Différences positives de change				GN	2865	3	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	2762615	2568505	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	67009	67482	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	618708	944802	
	Différences négatives de change				GS	851	50	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	686568	1012334	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2076047	1556172	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1192249	2838098	

Désignation de l'entreprise D.L.S.I. SA Néant *

		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 353427	533712
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 400	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 353827	533712
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 26694	40619
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 7110	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 107615	77881
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 141419	118500
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 212408	415212
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK (362436)	216630
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 43547725	61799323
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 41780633	58762644
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 1767092	3036680
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 9205	11486
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 1094438	1404674
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 267915	218720
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1 673356	873597
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	s/chèques non encaissés	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 155500
	s/allègement Fillon 2005		162887
	s/retour à meilleur fortune		6650
	s/opération diverse		28390
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
rbt trop versés clients	26694		

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

N° 2054 - Copyright © cegi (2010)

Désignation de l'entreprise <u>D.L.S.I. SA</u>										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2828649	KE		KF	33530
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1053142	KW		KX	8461
		Matériel de transport *				KY	4132	KZ		IA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	694422	LC		LD	27766
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					IH		LI		IJ	
	Avances et acomptes					IK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	1751696	LO		LP	36227
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U	18296966	8V		8W	2766024
	Autres titres immobilisés					IP	30500	IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	143033	IU		IV	78638
	TOTAL IV					IQ	18470499	IR		IS	2844662
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	23050844	ØH		ØJ	2914419	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	56461	LW	2805718
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU	42305	MM	1019297	MN	1019297
		Matériel de transport				IV	4132	MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	87165	MS	635023	MT	635023
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	
	TOTAL III					IY		NG	133602	NH	1654321
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IO		ØX		ØY	21184990
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	30500
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	68622	2E	153048	2F	153048
	TOTAL IV					I3	68622	NJ	21368539	NK	21368538
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	258685	ØK	25828578	ØL	25828576	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>D.L.S.I. SA</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	316143	PF	23640	PG	56461	PH	283322
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	541601	QE	114901	QF	35523	QG	620979
	Matériel de transport	QH	5883	QI		QJ	5883	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	507053	QM	92416	QN	86837	QO	512632
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1054536	QV	207317	QW	128243	QX	1133611
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1370680	ØP	230957	ØQ	184704	ØR	1416933

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright © Cegi (2010)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		D.L.S.I. SA			Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice					
	1	2	3	4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	115042	TM	107615	TN	222657		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC	ID		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG	IH		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	115042	TS	107615	TT	TU	222657	
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G	4H		
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L	4M		
Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R	4S		
Provisions pour pertes de change		4T	67482	4U		4V	473	4W	67009
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	54487	5S	1731	5T		5U	56218
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	121969	TV	1731	TW	473	TX	123227	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	7118	6B		6C	6D	7118
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	45531	6U	7765	6V	16805	6W	36492
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	52650	TY	7765	TZ	16805	UA	43610
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	289661	UB	117111	UC	17278	UD	389494
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	9496	UF	16805			
	- financières		UG	67009	UH	67482			
	- exceptionnelles		UJ	107615	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I. SA

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	16150	UR	16150	US				
	Autres immobilisations financières		UT	136898	UV	136898	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	195765		195765					
	Autres créances clients		UX	8173866		8173866					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	43666		43666					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	3689		3689					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	589025		589025					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	111414		111414					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	2594014		2594014					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	851221		851221					
	Charges constatées d'avance		VS	171166		171166					
	TOTAUX			VT	12886875	VU	12886875	VV			
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	5725815		5725815					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	5131743		5131743					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	106157		106157						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	487202		487202						
Personnel et comptes rattachés		8C	1966480		1966480						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2964121		2964121						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2065137		2065137					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	940645		940645					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	6726905		6726905						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	46512		46512						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	26160717	VZ	26160717					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I. SA

Néant *

Exercice N. clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 | 9

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés / de son conjoint } moins part déductible* à réintégrer :	WA	1767092	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WB		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*	WD		
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WE		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*	WF		
	Amendes et pénalités (nature :)	WG	33969	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)	WI	143021	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI L7	WJ		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) / - imposées aux taux de 0 % }	I7		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme / - Plus-values soumises au régime des fusions }	K7		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.) SU	ZN		
	Déficit étranger des PME précédemment déduit (art. 209C) SX	WN		
	Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW	WO		
	Quote-part de 5 % des plus-values à taux zéro M8	XR		
			WR	1944082

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) / - imposées au taux de 0 % / - imposées au taux de 19 % / - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures / - imputées sur les déficits antérieurs }	WU	161450	
		WV		
		WH		
		WP		
		WW		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				
Régime des sociétés mères et des filiales * (quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations)				
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				
Majoration d'amortissement*				
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations* { Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies) K9 / Pôle de compétitivité (art. 44 undecies) L6 / Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A) ØV / Entreprises nouvelles 44 sexies L2 / Société investissements immobiliers cotées (art. 208C) K3 / Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) IF / Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) L5 / Zone franche Corse (art. 44 décies) ØT / Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies) 2F }	XB		
		I6		
		WZ		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Résultats déficitaires article 209C ZM	Créance dégagee par le report en arriere de deficit Z 362436)	
			XA	2440497

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) / déficit (II moins I) }	XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	XJ	1087310
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)	ZL	1087310
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>D.L.S.I. SA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	313757	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION I D R COMPLE	8X	1731	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
ORGANIC	9K	74281	9L 93968
PROV S/PERTE CHANGE	9M	67009	9N 67482
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	143021	YO 161450
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Copyright © Cegi (2010)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>D.L.S.I. SA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *							
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)																	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie									ØC							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie									ØD	3036680						
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)																
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)									ØE							
TOTAL I										ØF	3036680						
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale									ZB							
	- Autres réserves									ZD							
	Dividendes									ZE	1256500						
	Autres répartitions									ZF							
	Report à nouveau									ZG	1780180						
TOTAL II										ZH	3036680						
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.																	
RENSEIGNEMENTS DIVERS																	
										Exercice N :		Exercice N - 1 :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7									YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance									YT	228		4628				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8									XQ	447726		419600				
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	274826		348452				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES									ST	2799192		3727125				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	3521973		4499805				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*									YW	434221		653515				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS									9Z	892274		1212602				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	1326495		1866117				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	6994541		10636023				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	610972		932922				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2009) *									ØB	23638739						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15 % JK			Plus-values à 0 % JL										
				Plus-values à 19 % JM			Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15 % JN			Plus-values à 0 % JO										
				Plus-values à 19 % JP			Imputations JF										
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG				Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale. JH				N° SIRET de la société mère JJ									
- numéro de centre de gestion agréé * XP																	
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : [] handicapés : [])										YP	950			1320			
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	5.00	%		5.00	%		
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration										ZR							1

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I. SA Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations*	1	LOGICIEL 31032006	56461	56461		
	2	MAT. BUREAU 31072004	42305	42305		
	3	MAT. TRANSPO 01062001	4132	4132		
	4	MAT. INFORMA 30062006	77559	77559		
	5	COPIEUR 12032007	1095	768		327
	6	MOBILIER 21091999	8510	8510		
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
1						
2						
3	400	400	400			
4						
5	327					
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			400			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)		(B)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪				(B)	(Ventilation par taux)	

Copyright © cegi (2010)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I. SA

Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N-1			
		N-2			
	différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)	N-3			
		N-4			
		N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
N-8					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright © cegi (2010) N° 2059B -

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I. SA Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16% ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2010

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : <u>D.L.S.I. SA</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright © cegi (2010)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I. SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012009		et clos le : 31122009	
38630265		Durée en nombre de mois <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2	
I - Production de l'entreprise		A	B
Ventes de marchandises	B2	580189	OA
Production vendue - Biens	A5		OB
Production vendue - Services	A7	38050076	OC
Production stockée	B5		OD
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	B6		OE
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	B7		OF
Autres produits de gestion courante	B8	11846	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			OH
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI
Transferts de charges de personnel et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	A8		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	O3		OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	O4		OL
TOTAL 1	I5	38642110	OM
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		A	B
Achats de marchandises (droits de douane compris)	C1	542628	ON
Variation de stocks (marchandises)	C2		OO
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	C3		OP
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	C4		OQ
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	C5	3521973	OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	C6	3033852	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8		OU
Autres charges de gestion courante	C7	98599	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			OW
Abandons de créances à caractère financier (en partie)			OX
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			OY
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	C8		OZ
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	C9		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9
TOTAL 2	D1	7197051	OJ
III - Valeur ajoutée produite		A	B
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	D2	OG
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7 et C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6, portées en ligne K8.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	/
2	

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 9

N° SIRET 3 8 9 4 8 6 7 5 4 0 0 2 8 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE D.L.S.I. SA

ADRESSE (voie) AVENUE JEAN ERIC BOUSCH

CODE POSTAL 57600 VILLE FORBACH

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1853040
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	658400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination RAY INTERNATIONAL
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 40.02 Nb de parts ou actions 1005680
 Adresse : N° 58 Voie rue DES JARDINS
 Code Postal Commune ESCH SUR ALZETTE Pays LUX

Forme juridique Dénomination PUBLIC
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 33.72 Nb de parts ou actions 847360
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DOUDOT Prénom(s) RAYMOND
 Nom marital % de détention 25.76 Nb de parts ou actions 647400
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° 33 Voie rue NATIONALE
 Code Postal 57510 Commune ERNESTVILLER Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright © cegi (2010)

N° 2059-F-

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
3

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 | 9 |

N° SIRET 3 | 8 | 9 | 4 | 8 | 6 | 7 | 5 | 4 | 0 | 0 | 2 | 8 | 3 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE D.L.S.I. SA

ADRESSE (voie) AVENUE JEAN ERIC BOUSCH

CODE POSTAL 57600 VILLE FORBACH

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 14

Forme juridique ENT Dénomination DLSI GMBH

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 11 Voie MAX PLANCK STRASSE

Code Postal D66271 Commune KLEINBLITERSDORF Pays

Forme juridique SA Dénomination DLSI LUXEMBOURG SA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 58 Voie rue DES JARDINS

Code Postal L4151 Commune ESCH SUR ALZETTE Pays LU

Forme juridique SAS Dénomination S I L

N° SIREN (si société établie en France) 3 | 2 | 4 | 7 | 1 | 7 | 3 | 3 | 9 | % de détention 100.00

Adresse : N° 105 Voie rue TETE D OR

Code Postal 69003 Commune LYON Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination MS INTERIM

N° SIREN (si société établie en France) 3 | 9 | 2 | 4 | 3 | 7 | 9 | 6 | 8 | % de détention 100.00

Adresse : N° 74 Voie rue DE BONNEL

Code Postal 69428 Commune LYON Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination ARCADINTER

N° SIREN (si société établie en France) 3 | 5 | 3 | 1 | 0 | 2 | 6 | 1 | 9 | % de détention 100.00

Adresse : N° Voie avenue J E BOUSCH

Code Postal 57600 Commune FORBACH Pays

Forme juridique SA Dénomination BAT

N° SIREN (si société établie en France) 3 | 0 | 4 | 6 | 2 | 4 | 2 | 0 | 8 | % de détention 99.98

Adresse : N° Voie avenue J E BOUSCH

Code Postal 57600 Commune FORBACH Pays

Forme juridique SAS Dénomination BAT PROVENCE

N° SIREN (si société établie en France) 4 | 8 | 0 | 0 | 3 | 7 | 8 | 4 | 5 | % de détention 100.00

Adresse : N° Voie avenue J E BOUSCH

Code Postal 57600 Commune FORBACH Pays

Forme juridique SAS Dénomination MB SERVICES

N° SIREN (si société établie en France) 3 | 1 | 4 | 4 | 1 | 9 | 0 | 5 | 2 | % de détention 100.00

Adresse : N° 15 Voie rue TRONCHET

Code Postal 75008 Commune PARIS Pays

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright © cegi (2010)

N° 2059-G-

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 9

N° SIRET 3 8 9 4 8 6 7 5 4 0 0 2 8 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE D.L.S.I. SA

ADRESSE (voie) AVENUE JEAN ERIC BOUSCH

CODE POSTAL 57600 VILLE FORBACH

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 14

Forme juridique SA Dénomination PEMSA SA
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 86.50
 Adresse : N° Voie rue Cantonale
 Code Postal 6802 Commune RIVERA Pays

Forme juridique SAS Dénomination EUROPE TECHNIQUE 3000
 N° SIREN (si société établie en France) 3 1 8 3 3 3 7 7 0 % de détention 100.00
 Adresse : N° 10 Voie rue DU HAVRE
 Code Postal 75009 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination ELITE INTERIM
 N° SIREN (si société établie en France) 3 5 0 7 7 1 4 7 3 % de détention 100.00
 Adresse : N° 11 Voie rue JEAN JAURES
 Code Postal 95400 Commune ARNOUVILLE LES GONESSE Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination MARINE INTERIM
 N° SIREN (si société établie en France) 5 0 3 4 2 1 8 8 5 % de détention 51.00
 Adresse : N° 25 Voie rue DES CHANTIERS
 Code Postal 44600 Commune ST NAZAIRE Pays FR

Forme juridique SARL Dénomination D.L.S.I. Sp. z o.o.
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 50.00
 Adresse : N° 12 Voie ul Zwyciestwa
 Code Postal 44-100 Commune GLIWICE Pays PL

Forme juridique SAS Dénomination ELS
 N° SIREN (si société établie en France) 4 1 3 8 1 5 0 4 4 % de détention 95.00
 Adresse : N° 18 Voie avenue DE LA GARE
 Code Postal 95150 Commune TAVERNY Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright © cegi (2010)

N° 2059-G-

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE € 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch BP 40163

57603 FORBACH CEDEX

ANNEXE AU BILAN

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 établis en euros et caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 40 448 164 €
- Total du compte de résultat ... : 43 547 725 €
- Résultat de l'exercice : 1 767 092 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2009.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été, établis en date du 31/12/2009

Par Le Directeur Financier.

INFORMATIONS
ELEMENTS DE L'ANNEXE

NOTE N°

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Méthodes d'évaluation
- Calcul des amortissements et des provisions
- Changements de méthode, Dérogations
- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

01

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat de l'actif immobilisé
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Réévaluation
- Frais d'établissement
- Frais de recherche appliquée et de développement.
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant

02

03

04

05

NA

NA

NA

NA

06

NA

NA

• Avances aux dirigeants	NA
• Produits à recevoir	07
• Charges à payer	08
• Charges et produits constatés d'avance	09
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	10
• Ecart de conversion	11
• Composition du capital social	12
• Parts bénéficiaires	NA

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

• Crédit-bail	13
• Engagements financiers	14
• Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
• Identités des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	NA
• Liste des filiales et participations	15
• Eléments concernant les entreprises liées et les participations	16
• Capitaux propres	17
• Produits et charges Exceptionnels	18
• Variation des Impôts différés ou latents	19
• Honoraires des commissaires aux comptes	20

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

NA = non applicable, NS= non significatif

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(code de commerce : Article 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	:	
Agencements et aménagements	:	L 10 % à 20 %
Installations techniques.....	:	L 10 %
Matériel et outillage industriels ...	:	L 20 %
Matériel de transport	:	L 25 %
Mobilier et matériel de bureau	:	L 20 % à 33 1/3 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes ou commissions) des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

Fonds de commerce :

Pour les fonds de commerce, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un fonds de commerce est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs, déterminés sur les bases suivantes :

Le prévisionnel 2010, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,

Le résultat sur les années passées pour estimer le % de rendement à venir

Une actualisation de 11,00 % et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence.

Engagement Retraites

Le calcul de l'engagement retraite découle d'une hypothèse de calcul prenant en compte les points suivant Turn-over de 2%, une augmentation salariale moyenne de 2%, âge de la retraite 70 ans avec un taux d'actualisation de 4.5% et des charges sociales de 40%. Le calcul étant réalisé individuellement pour chaque salarié.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2054 N ci-joint.

DLSI SA a acquit au cours de l'exercice 2009 la société suivante :

- 95 % des titres d'E L S INTERIM SAS.

La société a par ailleurs un engagement ferme d'acquérir les 5% restant détenus par un minoritaire pour un montant de 145 K€.

DLSI SA détient des parts dans la SOCAMETT (société de caution mutuelle des entreprises de travail temporaire), qui délivre annuellement aux entreprises de travail temporaire une garantie conformément aux dispositions de l'Article R. 124-11 du code du travail. Ces parts ne produisent pas de dividendes.

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS

(décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2056 N ci-joint, qui reprend les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation.

La provision pour risque et charge est constituée par l'IDR. Il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

- âge de départ 70 ans
- turn-over 2 %
- augmentation moyenne annuelle des salaires 2 %
- taux d'actualisation 4,5 %
- charges sociales 40 %
- tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

ANNEXE - NOTE N° 05

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 N ci-joint.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, sont constitués :

- d'un montant de 5 651 K€ représentant une mobilisation de créances qui est garantie par le poste clients pour un montant total de créances de 6 302 K€ d'une disponibilité d'un montant de 455 K€ et un fonds de garantie de 700 K€
- de 5 155 K€ d'emprunts auprès des établissements bancaires.

ANNEXE - NOTE N° 06

FONDS COMMERCIAL

(décret n° 83.1020 : article 19)

Depuis le 01/01/1996 le fonds de commerce de M. STECK J.PIERRE	121 999€
Depuis le 01/01/1998 le fonds de commerce de MEN-SERVICE	195 531€
Depuis le 01/06/2001 le fonds de commerce d'E. I. D.	1 003 309€
Depuis le 01/01/2002 le fonds de commerce de CRITER INTERIM	686 021€
Depuis le 17/06/2002 le fonds de commerce de KELLER SARL	7 118€
Depuis le 01/09/2003 le fonds de commerce d'EIS HAGUENAU	145 000€
Depuis le 01/01/2005 le fonds de commerce de SATEM SAINT SAULVE	312 500€

Total	2 471 478€

ANNEXE - NOTE N° 07

PRODUITS A RECEVOIR

(décret n° 83.1020 : article 23)

Comptes de tiers

4387 Organismes sociaux à Recevoir	
4487 Etat produits à recevoir	0
4687 Produits à recevoir sur débiteur et créditeurs divers.....	128 602

Comptes financiers

5187 Intérêts courus à recevoir	2 887

T O T A L	131 489 €
	=====

ANNEXE - NOTE N° 08

CHARGES A PAYER

(décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER

MONTANT

EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A LA PARTICIPATION DES SALARIES

168840	Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	15 588
168820	Intérêts courus sur dettes rattachées à la Participation	22 142

COMPTES DE TIERS

4081	Fournisseurs - factures non parvenues ..	139 898
4084	Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
4088	Fournisseurs - intérêts courus	
4198	R.R.R. à accorder, avoirs à établir	0
4219	Salaires à payer (voir 1).....	359 593
4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	220 955
4284	Dettes provisionnées pour participation des salariés	0
4286	Personnel - autres charges à payer	
4382	Charges à payer aux organismes sociaux	92 801
4486	Charges à payer à l'état.....	924 249
4558	Intérêts courus sur comptes d'associés.	
4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
4686	Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	

COMPTES FINANCIERS

5186	Intérêts courus à payer (banques, étab. financiers et assimilés) ...	3 395
------	--	-------

TOTAL 1 778 621 €

1)

D'anciens chèques de salaires ne sont pas débités. Jusqu'au 31/12/2005, ces chèques figuraient en état de rapprochement bancaire. Passé un an ces chèques sont périmés. La société a décidé de réintégrer ces sommes au crédit du compte de rémunérations dues, ce qui a pour effet de présenter des comptes banques dans la société identiques à ceux qui figurent à la banque sans aucun état de rapprochement. Les salaires non réclamés (318224€ à fin 2009) seront soldés à l'issue du délai de prescription de 5 ans. Pour l'exercice 2009 les salaires de plus de 5 ans ont été réintégrés pour 155 500€

2) Les intérêts courus des comptes courants, ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2009, concernant les sociétés du groupe.

ANNEXE - NOTE N° 09

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(décret n° 83.1020 : article 23)

4860 Charges constatées d'avance

171 166 €

ANNEXE - NOTE N° 10

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

(décret n° 83.1020 : article 23)

NEANT

ANNEXE - NOTE N° 11

ECARTS DE CONVERSION

(décret n° 83.1020 : article 24)

Au 31/12/2009, il a été comptabilisé un écart de conversion actif d'un montant de 67 009€ correspondant à la perte de change se rapportant à un emprunt en francs suisse réalisé en 2008 et 2009 auprès du crédit agricole et de L C L

ANNEXE - NOTE N° 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- composant le capital social au début de l'exercice..	2 513 000	2
- émises pendant l'exercice	28 490	2
- remboursées pendant l'exercice.		
- composant le capital social en fin d'exercice	2 541 490	2

ANNEXE - NOTE N° 13

CREDIT-BAIL

(décret n° 83.1020 : article 53)

CREDIT BAIL MOBILIER

Eléments non significatifs

CREDIT BAIL IMMOBILIER

Néant

ANNEXE - NOTE N° 14

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0 €
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	56 218 €
Autres engagements donnés à la banque FORTIS Luxembourg Concernant une caution solidaire avec DLSI Luxembourg SA A hauteur de	602 000€
Cautionnement donné à ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV Concernant la Garantie financière que celle-ci à délivrée à notre Filiale ELS INTERIM pour la période de 07/2009 à 06/2010, A hauteur du montant de la Garantie	731 200€
Nantissement de fonds de commerce	Néant
Nantissement de Titres.....	Voir détail ci-après
Engagement d'acquisition de Titres de participation.....	145 000€

1/ Nantissement de fonds de commerce

néant

2/Nantissement des titres

Dans le cadre des financements accordés au cours des exercices antérieurs par la BPLC, le CIAL et par le CRCA et par acte conjoint, il y a eu inscription en nantissement des titres des filiales, S.I.L. A hauteur de 1500 actions sur les 2500 existantes et pour MS INTERIM l'intégralité de 10000 actions.

Montant restant dû au 31/12/2009 : 36 540€

Pour un montant initial de 2 200 000 €

La Banque Populaire de Lorraine Champagne a nanti les 2500 actions de la société ARCADINTER SAS en contrepartie du prêt de 1 400 000 €

Montant restant dû au 31.12.2009 : 473 778 €

Pour un montant initial de 1 400 000 €

Le CIC EST a nanti les 8 630 parts sociales de la société MB SERVICES Sarl en contrepartie du prêt de 1 500 000 €

Montant restant dû au 31.12.2009 : 862 891 €

Pour un montant initial de 1 500 000 €

La BPLC et le CREDIT AGRICOLE ont nanti les 19 996 actions de BAT SA en contrepartie du prêt de 2 700 000 €

Montant restant dû au 31/12/2009 : 1 875 712€

Pour un montant initial de : 2 700 000€

Le Crédit Lyonnais a nanti 360 actions de ELS INTERIM SAS en contrepartie du prêt de 2 200 000 €

Montant restant dû au 31/12/2009 : 1 867 269 €

Pour un montant initial de : 2 200 000 €

Une caution bancaire auprès du CIC EST d'un montant de 500 000€ à échéance au 5 février 2011, a été faite au profit du vendeur d'ALARYS avec.

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties d'actif et de passif

Corrélativement à l'acquisition de la SAS ARCADINTER, la société FINANCIERE SIRINVEST a consentie dans une convention datée du 15 juin 2006 des garanties d'actif et de passif. Cette garantie couvre les insuffisances d'actif ou l'apparition de passif supplémentaire dont l'origine est antérieure à la date d'acquisition dans la société ARCADINTER et sa filiale ARCINTERIM SAS.

Le montant garanti est de 500 000 € avec un système dégressif à 350 000 € au 31/12/2007, 250 000 € au 31/12/2008 et 100 000 € au 31/12/2009

Pour l'acquisition de la société MB SERVICE, Mr BAROUKH a consentie dans une convention du 2 juillet 2007 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 200 000 € jusqu'au 31/12/2008, puis de 100 000 € jusqu'au 31/12/2009 et enfin de 50 000 € jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition des sociétés BAT SA et BAT PROVENCE SARL, Mr BOSC a consentie dans une convention du 31 juillet 2007 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 540 000 € jusqu'au 30/06/2008, puis de 360 000 € jusqu'au 30/06/2009 et enfin de 180 000 € jusqu'au 30/06/2010.

Pour l'acquisition de la société PEMSA SA, Mr Bernard MARCHON a consentie dans une convention du 6 juin 2007 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 480 075 CHF jusqu'au 31/12/2008, puis de 320 050 CHF jusqu'au 31/12/2009 et enfin de 160 025 CHF jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition de la société ELITE SAS, Mme HACQUIN et consort ont consentie dans une convention du 21 août 2008 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 60 000 € jusqu'au 31/12/2009, de 40 000 € jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition de la société E. T. 3000, la société CETREG SARL, a consentie dans une convention du 6 mars 2008 des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 500 000 € jusqu'au 31/12/2009, de 330 000 € jusqu'au 31/12/2010.

Pour l'acquisition de la société ELS-INTERIM SAS, les précédents actionnaires (Mr SI MOHAMED et Mme DONADA MONTEIRO) ont consentie dans une convention du 6 janvier 2009, des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 500 000 € jusqu'au 31/12/2009, puis 400 000 € jusqu'au 31/12/2010 et 300 000 € jusqu'au 31 janvier 2012.

ANNEXE - NOTE N° 15

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(décret n°83.1020 : article 24)

	SA DLSI Luxembourg	DLSI GmbH	SAS S.I.L.	SAS MS INTERIM	SAS ARCADINTER	SAS ARCINTERIM	MB SERVICES	B A T SA
Capital	300 000	50 000	40 000	80 000	100 000	100 000	263 127	200 000
Réserves et report à nouveau	3 367 513	8	109 492	330 971	203 437	97 324	334 965	380 170
Valeur comptable nette	4 594 158	50 008	149 993	636 867	325 950	197 384	680 573	577 849
Quote-part de capital détenu	100	100	100	100	100	100	100	100
Avances consenties	3 379 733	3 208	11 883	990 674	140 263	0	0	412 161
Avances reçues	62 983	135 169	791 826	80 310	609 532	404 706	741 602	995
Engagements donnés (*1)		171 750						
Engagements reçus	602 000							
Chiffre d'affaires HT	18 677 322	1 067 872	4 956 423	5 647 264	5 005 498	3 948 365	5 352 647	3 205 912
Résultats	926 645	8	502	225 896	22 513	60	82 481	-2 321
Dividendes distribués	1 300 000	0	95 000	280 000	250 000	75 000	250 270	25 000

	B A T PROVENCE	PEMSA SA	ELITE SAS	E. T. 3000	MARINE INT.	DLSI POLSKA	ELS INTERIM	
Capital	100 000	67 000	76 250	1 000 000	100 000	48 000	77 000	
Réserves et report à nouveau	269 938	926 150	46 739	455 085	7 519	0	726 426	
Valeur comptable nette	373 841	1 315 288	170 587	1 488 426	107 519	251 656	854 437	
Quote-part de capital détenu	100	86.5	100	100	51	50	95	
Avances consenties	419 136	78633	98 603	1 015 401	65182	17 375		
Avances reçues	65 643	0	502	218	52 264	0	209 576	
Engagements donnés (*1)								
Engagements reçus								
Chiffre d'affaires HT	769 153	19 712 692	1 276 061	2 022 522	1 574 166	388 538	6 093 902	
Résultats	3 903	321 798	47 598	33 340	0	-6 171	51 010	
Dividendes distribués	115 000	67 340	60 000	135 000	0	0	0	

ANNEXE - NOTE N° 16

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Postes	liées	Participations
Participations		21 062 990
Créances sur Participations		2 594 014
Dettes financières	648 000	6 078 905
Fournisseurs		0
Clients et comptes rattachés		0
Produits de Participations		2 568 944
Autres dettes	0	0
Charges financières		267 915
Produits financiers		110 832

ANNEXE - NOTE N° 17

	Nbre Actions	Capital	Réserves	Provisions réglementées	Résultat Ex.	Capitaux Propres	Dividendes versés
Capitaux Propres au 31/12/2008	2 513 000	5 026 000	5 367 314	115 042	3 036 687	13 545 043	
Augmentation réduction capital sur valeur nominale d'origine	28 490	56 980	-56 980			0	0
Affectation Résultat 2008			1 780 187		- 3 036 687	-1 256 500	1 256 500
Résultat 2009				107 615	1 767 092	1 874 707	
Capitaux propres au 31/12/2009	2 541 490	5 082 980	7 090 521	222 657	1 767 092	14 163 250	

ANNEXE - NOTE N° 18

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Cette information est fournie dans le tableau 2053 ci-joint

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS

- France	35 689 912 €
- C E E	2 360 164 €

EFFECTIF au 31/12/2009 950 personnes.

Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF représente 4 790 HEURES à fin 2009.

Carry-back :

Sur l'exercice 2009, la société a utilisé la possibilité fiscale de reporter ses pertes de l'exercice sur les 3 précédents exercices de ce fait la perte fiscale de 2009 est ramenée à zéro, et la demande de remboursement fiscal est de 362 k€.

Evolution du périmètre

Concernant l'acquisition du sous-groupe Pemsa, en 2008, le vendeur a réclamé le versement d'un complément de prix. Le groupe DLSI estime la réclamation du vendeur non fondée en raison de la non-réalisation des critères contractuels de déclenchement à fin 2007.

ANNEXE – NOTE N° 19

VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS

NATURE	01/01/2009		Variation		31/12/2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
<u>A déduire l'année suivante</u>						
. Participation des salariés	0		0		0	0
. Organic	93 968		74 280	93 968	74 280	0
. Autres	67 482	67482	67 009	67 009	67 009	67 009
<u>A déduire ultérieurement</u>						
. Provision IFC	54 487	67482	1 731		56218	67 009
. Autres						
Impôt correspondant (taux 33,33%)	215 937	134 964	143 020	160 977	197 507	0
CREDIT IMPOT FUTUR					65 836	

ANNEXE – NOTE N° 20

Honoraires versés aux commissaires aux comptes

En €	Ernst & Young	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.	29 000	29 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0
Total	29 000	29 000

Evènement post exercice

La société DLSI SA a acquise en date du 5 janvier 2010 la société ALARYS SAS sis à BOIS ST GUILLAUME